

# La notion de prise en charge dans l'étude d'un état de langue révolu : l'exemple de il est vrai/voir que en français médiéval

**Corinne Féron**

DANS **LANGUE FRANÇAISE** 2009/2 n° 162 , PAGES 129 À 147  
ÉDITIONS **ARMAND COLIN**

ISSN 0023-8368

ISBN 9782200925703

DOI 10.3917/lf.162.0129

Date de mise en ligne : 01/01/2010

**Article disponible en ligne à l'adresse**

<https://shs.cairn.info/revue-langue-francaise-2009-2-page-129?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...  
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour Armand Colin.**

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](http://cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

## La notion de prise en charge dans l'étude d'un état de langue révolu : l'exemple de *il est vrai/voir que* en français médiéval

*Il est vrai que* apparaît en français contemporain comme un marqueur de « prise en charge » – cette notion étant prise, provisoirement, au sens de « position du locuteur vis-à-vis de son énoncé ou de son énonciation ». Plus précisément, *il est vrai que* connaît<sup>1</sup> au moins deux grandes valeurs<sup>2</sup>, correspondant à deux types de positions du locuteur ; l'une de ces valeurs, que l'on qualifiera de « confirmative », est illustrée par (1) :

- (1) Il était triste, en ce temps, que la marquise n'eût point voulu du château de Clagny qu'il avait acheté pour elle. Elle l'avait trouvé trop petit : « Cela est à peine bon pour une fille d'opéra », s'était-elle écriée et elle avait donné ordre qu'on le démolît. « Je suis bien coupable, me disait-il, car *il est vrai qu'*elle méritait mieux. Je ne sais comment rattraper ma faute. » (Chander-nagor 1981, Frantext)

La seconde peut être dite « concessive ». Nous englobons sous cette étiquette deux types d'emplois ; dans l'un, *il est vrai que* est en corrélation avec *mais*<sup>3</sup> :

1. Nous suivons les « rectifications de l'orthographe » proposées en 1990.

2. Il s'agit là de deux valeurs aisément repérables ; les commentaires proposés dans cette étude ne prétendent cependant pas être suffisants pour décrire toutes les occurrences de la séquence. De plus nous ne tenons pas compte des variantes résultant par exemple de l'insertion d'un adverbe (*il est bien/très vrai que*) ou du recours à un connecteur autre que *mais* (*il est vrai que... toutefois / néanmoins / cependant*).

3. Dans cette construction, *il est vrai* est, comme *certes*, un « annonceur » : il indique « le début d'une structure concessive sans être connecteur au sens propre du terme » (Nölke *e.a.* 2004 : 86).

- (2) Et depuis [votre première apparition sur scène], je crois que vous avez magnifiquement fait votre chemin ?  
– *Il est vrai que* je travaille beaucoup, *mais* je n'en suis encore qu'au tout début de ma carrière. (Benjamin 1983, Frantext)

dans l'autre emploi de type concessif, *il est vrai que*, n'étant pas suivi d'une séquence en *mais*, est concessif en lui-même :

- (3) LE BÉBÉ NOIR GIBIER DU FERMIER BLANC  
[...] Un fermier blanc a tiré sur une fillette noire de 11 ans portant sa petite cousine de six mois sur le dos. *Il est vrai que* la gamine avait commis le crime impardonnable de pénétrer sur ses terres sans demander la permission [...] (*Marianne*, 20 avril 1998, cité par Benoit-Barnet 2004 : 48)

Le point commun à (2) et (3) est que le locuteur, explicitement ou implicitement, rejette les conclusions qui peuvent être tirées du contenu introduit par *il est vrai que*.

Selon nous, la valeur confirmative correspond au sens littéral de *il est vrai*, en ce sens qu'elle est directement liée à la structure lexicale et syntaxique de l'expression, tandis que la valeur concessive est dérivée de ce sens littéral (ces points seront développés en 2). On peut donc s'attendre à ce que la séquence *il est vrai que* ait été employée, dès ses premières attestations – en français médiéval – comme « confirmatif » ; nous verrons que c'est effectivement le cas. Cependant, à la fin de cette période (fin du XV<sup>e</sup>s.), *il est vrai que* peut également être concessif et, par ailleurs, la séquence connaît à partir du XIII<sup>e</sup>s. un emploi d'« introducteur », qu'il ne semble pas possible de rattacher directement à l'emploi confirmatif.

Notre étude s'inscrit globalement dans le cadre théorique de la ScaPoLine (dans la version présentée dans Nølke *e.a.* 2004) ; nous y apporterons cependant les aménagements suggérés dans Dendale & Coltier (2005) et c'est à cet article que nous emprunterons notre définition de la notion de « prise en charge » (section 1). Nous reformulerons dans ce cadre la description des emplois de *il est vrai* en français contemporain (section 2), puis nous aborderons l'étude des occurrences de français médiéval (section 3).

## I. CADRE THÉORIQUE

Dans la ScaPoLine, la « prise en charge », appelée « responsabilité », est l'un des liens énonciatifs, c'est-à-dire l'un des liens qui « précisent la position des divers ê-d [êtres discursifs] par rapport aux différents pdv [points de vue] exprimés dans la configuration<sup>4</sup> » (Nølke *e.a.* 2004 : 43). La « responsabilité » est définie ainsi : « Un ê-d est responsable de pdv si et seulement si cet ê-d est la source de pdv » (p. 44) ; elle s'oppose à la non-responsabilité,

4. La configuration polyphonique est le « résultat de l'interprétation polyphonique linguistique de l'énoncé » (Nølke *e.a.* 2004 : 176).

ce dernier lien pouvant être réfutatif ou non réfutatif (p. 45-50). Le lien de non-responsabilité non réfutatif inclut ce qui a été appelé ailleurs « accord » (qui n'est pas cependant mentionné dans la typologie des liens dans Nølke *e.a.* 2004) : « le locuteur se présente comme non responsable du point de vue en question ; mais il accepte de le considérer comme vrai ou justifié jusqu'à nouvel ordre, ce qui lui permet d'enchaîner sur ce point de vue dans son discours ultérieur » (Nølke 1994 : 150).

Dendale & Coltier (2005 : 137-138) ont signalé que, si la notion de vérité n'apparaît pas explicitement dans la ScaPoLine, elle est pourtant présente : dans la définition de l'accord citée ci-dessus, mais également dans les pdv ; ceux-ci ont en effet la forme : [X] (JUGE (*p*)), « où X symbolise la source, JUGE le jugement et *p* le contenu » (Nølke *e.a.* 2004 : 31), le jugement étant du type « vrai », « faux », « peut-être »... Dendale & Coltier proposent alors d'introduire clairement cette notion de vérité, et de distinguer ainsi le plan aléthique du plan évidentiel, ce dernier concernant la source d'un pdv : il y a *prise en charge* dès lors qu'à un ê-d est attribué le jugement vrai ; si cet ê-d est la source du pdv ainsi jugé, il s'agit de *responsabilité* ; dans le cas contraire, il s'agit d'*accord*.

Si la phrase se limite à un pdv simple – par exemple *Marie écrit ses mémoires* –, le locuteur de l'énoncé,  $l_v$ , prend en charge le pdv (autrement dit, il tient le contenu de ce pdv, *p*, pour vrai) et il en est responsable (il en est la source). En revanche, dans (4) :

(4) *Certes Marie écrit ses mémoires (mais...)*

si  $l_0$  prend également en charge le pdv correspondant à *Marie écrit ses mémoires*, il n'en est pas responsable, *certes* indiquant que ce pdv est attribué à une source autre que  $l_0$  (il s'agit donc là d'un cas d'accord)<sup>5</sup>.

On est donc conduit à distinguer deux « rôles » pour les ê-d : source et « juge » ; ainsi en (4) :

- un ê-d autre que  $l_0$  est à la fois source et « juge » par rapport au pdv ayant pour contenu *Marie écrit ses mémoires*,
- $l_0$  est uniquement « juge » par rapport à ce pdv, mais il est à la fois source et « juge » par rapport au pdv correspondant à *Certes, Marie écrit ses mémoires*.

5. Pour les auteurs de la ScaPoLine, il s'agit d'un pdv complexe hiérarchique : les pdv hiérarchiques « permettent de faire porter des jugements extérieurs sur d'autres jugements » (Nølke *e.a.* 2004 : 34) ; dans les représentations fournies par les auteurs, c'est cependant l'ensemble du pdv simple (y compris la source, donc) qui se trouve dans la portée du jugement. Dans le cas de (4), la formalisation conforme à la ScaPoLine serait :

$pdv_1$  : [X] (VRAI (*p*)), où [X] n'est pas  $l_0$  et où *p* : *Marie écrit ses mémoires*  
 $pdv_2$  (pdv hiérarchique) : [ $l_0$ ] (VRAI ( $pdv_1$ ))

Notre description s'éloigne de celle de la ScaPoLine, puisque nous considérons que le jugement de  $l_0$  porte non sur l'ensemble du  $pdv_1$ , mais sur un contenu, *p*, qui est aussi le contenu de  $pdv_1$  (attribué à une source autre que  $l_0$ ).

## 2. IL EST VRAI QUE P EN FRANÇAIS CONTEMPORAIN<sup>6</sup>

**2.1.** *Il est vrai que*, dans les exemples (1) à (3), marque l'accord : il indique que  $l_0$  accepte le contenu d'un pdv – que véhicule la proposition en que – mais qu'il n'en est pas la source.

Aux niveaux aléthique (*p* est vrai pour  $l_0$ ) et évidentiel ( $l_0$  n'est pas la source du pdv dont le contenu est repris), les deux valeurs que nous avons distinguées (valeur confirmative et valeur concessive) ne présentent donc pas de différence ; c'est sur le plan argumentatif qu'elles se différencient ; nous avancerons en outre l'hypothèse que le statut énonciatif de *il est vrai* varie selon les emplois.

Nous donnons dans les sections suivantes quelques précisions sur chacun de ces niveaux d'analyse.

### 2.1.1. Niveau évidentiel

La proposition en *que* correspond au contenu d'un pdv – qu'on appellera par la suite  $pdv_1$  – attribué à un ê-d autre que  $l_0$ . Cette caractéristique est liée à la forme même de la séquence : la structure *il est adjectif que* confère à la proposition qui suit « le statut d'objet préconstruit » ; « cette proposition P est alors présentée comme ayant été construite ailleurs, comme émanant d'un énoncé autre que celui en train de se dire » (Benoit-Barnet 2004 : 51). *Il est vrai que* ne dit rien cependant de la source du pdv : il indique seulement qu'il ne s'agit pas de  $l_0$  ; le contexte peut éventuellement permettre de l'identifier, comme c'est le cas en (1), où l'ê-d source de  $pdv_1$  est la marquise.

### 2.1.2. Niveau aléthique

*Il est vrai que* indique que le locuteur tient le contenu introduit, *p*, pour vrai. Il paraît utile d'apporter ici quelques précisions, en établissant une comparaison avec d'autres formes d'énoncés indiquant tout autant qu'un contenu est vrai pour le locuteur, par exemple : *je sais que p*, *je suis certain/persuadé que p*, *selon moi, p* ; dans les énoncés de ce type, le sujet de l'énonciation apparaît, et ce sur quoi se fonde la connaissance que le locuteur a de *p* peut, avec certaines de ces expressions, être mentionné (*je sais de source sûre/par ce que j'ai entendu hier que...*). Rien de tel avec *il est vrai que* : d'une part, le sujet de l'énonciation est effacé ; d'autre part, l'expression suggère que c'est au nom de l'ordre des choses, au nom de ce qui est – du « réel » –, que le locuteur est en mesure de valider *p*.

---

6. Notre description s'inspire partiellement de Benoit-Barnet (2004), dont les analyses s'appuient sur la notion de pertinence ; cette auteure ne s'intéresse qu'aux emplois concessifs et étudie simultanément *il est vrai que* et *c'est vrai que*.

### 2.1.3. Niveau argumentatif

C'est sur la prise en compte du poids argumentatif accordé à *p* que repose la distinction que nous faisons entre les deux emplois de *il est vrai que* : l'emploi confirmatif correspond aux cas où le locuteur ne rejette pas les conclusions qu'on peut en tirer (cf. en (1) la suite : « Je ne sais comment rattraper ma faute »), l'emploi concessif aux cas où ces conclusions sont rejetées<sup>7</sup> (cf. (2) où « je n'en suis encore qu'au tout début de ma carrière » s'oppose à la conclusion qu'on aurait pu tirer de « je travaille beaucoup », par exemple : « j'ai bien avancé dans ma carrière »).

### 2.1.4. Niveau énonciatif

Notre hypothèse est que, dans sa valeur confirmative, *il est vrai* appartient au contenu asserté (le locuteur affirme la vérité d'un contenu dont il n'est pas la source), alors que dans les emplois concessifs, *il est vrai* correspond à un commentaire du locuteur sur *p* (nous suggérons donc qu'il s'agit dans ce cas d'une « expression montrée » ; cf. Nølke *e.a.* 2004 : 46).

Si cette hypothèse est juste, on peut s'attendre à ce que *il est vrai* n'ait pas, dans ces deux types d'emplois, les mêmes propriétés syntaxiques : appartenant au contenu asserté, *il est vrai* confirmatif serait une proposition régissant une complétive – autrement dit, un « recteur fort » (Blanche-Benveniste 1989) ; en revanche, *il est vrai* concessif serait un « un recteur faible ».

D'une façon générale, les recteurs faibles se différencient des recteurs forts par des restrictions concernant la pronominalisation de la proposition en *que*, les temps verbaux, les modalités et par la possibilité d'être employés en « incise » (sans *que*, à l'intérieur ou à la fin de la phrase). En ce qui concerne *il est vrai*, nous ferons simplement deux remarques, qu'il conviendrait de compléter par une étude précise des propriétés de la séquence dans chacun des deux emplois.

– Les deux valeurs envisagées – confirmative et concessive – sont à l'évidence strictement liées à la modalité assertive affirmative. On note cependant que le passage à la modalité négative ou interrogative ne change pas le « sens » attaché à la séquence *il est vrai* dans un emploi comme (1) : en phrase assertive affirmative, *il est vrai* indique que le locuteur affirme la vérité d'un contenu venant d'un pdv dont il n'est pas la source ; en phrase interrogative (dans un contexte approprié, par ex. : « Je me demande si je suis coupable : est-il vrai qu'elle méritait mieux ? »), il met en doute la vérité de ce contenu, et en phrase négative, il la nie (« Je ne suis pas coupable, car il n'est pas vrai qu'elle méritait mieux »).

7. Voir la description de *certes* dans Dendale & Coltier (2005 : 138-9). Nølke *e.a.* (2004 : 105) décrivent le rôle de *certes* dans *certes p mais q* en termes de « lien de non-responsabilité sémantico-pragmatique contre-argumentatif par rapport à pdv<sub>1</sub> [véhiculé par *p*] et à pdv<sub>2</sub> [qui correspond à la conclusion qu'on peut tirer de pdv<sub>1</sub>] ».

– En ce qui concerne la possibilité d'utiliser la séquence en incise, il n'est pas aisé d'établir qu'il y a une différence entre les deux emplois : en effet, si *il est vrai que*, dans l'emploi concessif, semble toujours pouvoir être remplacé par une incise (« Je travaille beaucoup, *il est vrai*, mais... », « la gamine, *il est vrai*, avait commis le crime... »), cette substitution n'est pas radicalement incompatible avec la valeur confirmative ; certes, dans l'exemple suivant, elle est exclue :

(5) CLAIRE. Si tu parlais, comment je me défendrais, moi, toute seule ?

CHARLES. Tout le monde doit apprendre à se défendre seul.

CLAIRE. Toi, apprends-moi ; un frère doit apprendre à sa sœur.

CHARLES. Je n'ai pas le temps de t'apprendre.

CLAIRE. Donc *il est vrai que* tu vas filer à l'anglaise avec cette voiture. Je cours dire à maman que tu vas filer ; je vais faire un drame, je veux un drame, vous ne filerez pas, les garçons, sans drame, sinon, je veux partir avec vous. (Koltès 1985, Frantext)

mais elle est tout à fait possible pour l'exemple (1) : « car elle méritait mieux, *il est vrai* ». Ce constat remet apparemment en cause notre hypothèse sur le statut énonciatif de *il est vrai* ; il nous semble cependant que, pour juger de la validité de ce test – le remplacement de *il est vrai que* par *il est vrai* sans *que* – il faudrait procéder à une étude de corpus et examiner précisément le statut de ces séquences sans *que*, notamment celui du pronom *il* qui, dans certains cas, pourrait être anaphorique<sup>8</sup>.

## 2.2. Du confirmatif au concessif<sup>9</sup>

Introduire dans un énoncé un contenu repris à un autre discours mais validé au nom de ce qui est (au nom du réel), permet d'imposer ce contenu comme indiscutablement vrai et ne donnant pas prise aux objections.

Toutefois, la séquence se prête à un autre type de stratégie : si le locuteur introduit dans son discours un contenu *p* vis-à-vis duquel il se montre non responsable, ce peut être aussi pour prendre quelque distance vis-à-vis de *p* ; plus précisément, pour faire état de *p* sans pour autant en faire un argument. Autrement dit, le locuteur, tout en assurant qu'il tient ce contenu pour vrai, peut aussi rejeter les conclusions qui pourraient en être tirées, au moyen par

8. Il s'agirait donc d'une survivance d'un emploi ancien de *il* « neutre », anaphorique d'un énoncé (cf. par exemple Fournier 2002 : 184), comme dans l'exemple suivant :

LE MILORD Vous soupirez, Clarice ? CLARICE Oui, mon père, *il est vrai*. LE MILORD Parlez sans artifice, Parlez avec sincérité. Ne dissimulez rien (Favart 1763, Frantext)

On notera que Moignet (1981 : 164) considère *il* dans *il est vrai* comme un anaphorique : « *il* est en fonction de rappel de tout l'énoncé qui précède », sans préciser si cette analyse vaut pour tous les emplois de la séquence. Le seul exemple qu'il cite est : *Je suis jeune, il est vrai* (la suite de la citation – « mais aux âmes bien nées... » n'étant pas reproduite).

9. À titre de comparaison, on peut citer le cas de *certes* : selon Rodríguez Somolinos (1995), cet adverbe marquait en ancien français un renforcement de l'assertion, non une confirmation ; son emploi concessif en français moderne dériverait de cette valeur première de renforcement (cf. Anscombe 1981 : 117).

exemple d'une suite débutant par *mais*<sup>10</sup>. La fréquence de l'association avec une restriction subséquente a pu donner lieu à une « lexicalisation d'implicité » (Berrendonner 1987 : 288) : *il est vrai* est devenu en lui-même concessif (cf. ex. (3)), ayant pour rôle d'annoncer une restriction concernant un contenu que par ailleurs le locuteur admet pour vrai ; parallèlement, il aurait changé de statut syntaxique : il serait devenu recteur faible (il y aurait donc eu réanalyse : la structure de surface est inchangée mais l'interprétation syntaxique est différente).

### 3. IL EST VRAI QUE EN FRANÇAIS MÉDIÉVAL

#### 3.1. Corpus

Notre corpus a été constitué grâce à la *BFM*<sup>11</sup> pour l'ancien français et, pour la période suivante<sup>12</sup>, grâce à la base du *Dictionnaire du moyen français*.

*Il est vrai que* n'est attesté qu'en moyen français (la plus ancienne occurrence de notre corpus date de 1349 et sauf erreur, aucun dictionnaire n'en signale de plus ancienne), mais l'ancien français utilise une expression de même structure comprenant *voir* (« vrai », adjectif ou nom). L'étude a donc porté sur les séquences comprenant l'un ou l'autre lexème<sup>13</sup>.

À côté de *il est voir(s)/vrai(s)<sup>14</sup> que*, on relève des séquences sans *il* :

– soit un adverbe ou un complément précède le verbe : *bien/si<sup>15</sup>/de ce* (« à ce sujet »)... *est voir/vrai que* ; dans ce cas, on pourrait admettre que l'on a une

10. Nous nous appuyons ici sur l'analyse de Benoit-Barnet (2004 : 60) : « En renonçant à énoncer P purement et simplement, en choisissant de dire IL (C')EST VRAI QUE P, le locuteur présente la proposition P comme émanant d'une instance de production du sens autre que celle qui énonce ici et maintenant. Il convoque ainsi à demi-mot dans son propre discours la trace d'un constructeur de sens autre que lui-même et se situe par rapport à cette parole, à cette pensée autre, de manière complexe et paradoxale : en apparence, si l'on s'en tient au niveau explicite, il acquiesce, il dit : « oui, ceci est vrai » ; tandis qu'implicitement, dans la mesure où il signifie qu'il ne peut asserter P pour son propre compte, il prend ses distances et signale que la pertinence globale de P pose problème à ses yeux ».

11. *BFM - Base de Français Médiéval* [En ligne]. Lyon : UMR ICAR / ENS-LSH, 2005, <<http://bfm.ens-lsh.fr>>

12. Dates extrêmes retenues pour le moyen français : 1330-1500.

13. L'adjectif *vrai* a d'abord eu la forme *verai* ; dans notre corpus, cette forme première, devenue rarissime en moyen français, n'apparaît jamais dans les constructions envisagées ici.

14. *Voir* porte en ancien français, et parfois encore en moyen français, la marque du cas sujet masculin singulier, -s. La forme *vrais* est exceptionnelle dans notre corpus. Par la suite, on écrira simplement *il est vrai que* pour renvoyer aux différentes réalisations de la séquence.

15. Il s'agit de l'adverbe *si* articulant deux propositions et généralement intraduisible :

Par quoy en bien briefve saison il recouvra et remist en son obeysance toute la duchie de Normandie. Si *est vray* que, durant la prise de Rouen, fut donné ung assault à la ville sans le sceu du Roy, combien que en la fin du dit assault se trouva si prez qu'il le pavoit veoir. (Bueil, t. I, 1461-1466, p. 29)

construction impersonnelle, *il* étant « omis »<sup>16</sup> ; en effet, il arrive aussi que ce pronom figure derrière le verbe (*si/or/voirement est il voir/vrai que...*) ; toutefois, en l'absence de *il*, d'autres analyses syntaxiques restent possibles<sup>17</sup> ;

– soit *voir/vrai* est antéposé au verbe (*voir/vrai est que*) ; dans ce cas, le pronom *il* n'apparaît jamais : *voir/vrai est il que* n'est pas attesté dans notre corpus ; dès lors, rien ne permet d'affirmer qu'il s'agit de cas de non-expression de *il* impersonnel<sup>18</sup>.

L'analyse syntaxique des séquences sans *il* reste, au total, incertaine ; dans ces conditions, nous avons préféré ne retenir que les séquences comprenant *il* : *il est voir/vrai que* (*que* peut cependant ne pas être exprimé, notamment en vers, et la séquence peut comprendre d'autres éléments : *il est bien vrai que, si est il vrai que...*).

Voici la répartition des occurrences par siècle :

	<i>il est voir que</i>	<i>il est vrai que</i>
XII (4 <sup>e</sup> quart)	2	
XIII	32	
XIV	30	27
XV	0	71
Total	64	98

### 3.2. Essai de typologie<sup>19</sup>

La distinction de trois niveaux (aléthique, évidentiel, argumentatif) proposée par Dendale & Coltier (2005 : 138-9) pour rendre compte du fonctionnement de *certes* en français moderne nous a fourni l'essentiel de notre grille d'analyse. Nous avons en outre tenté d'envisager le statut énonciatif de *il est vrai* (intégré au contenu asserté ou extérieur à ce contenu – autrement dit, commentant le contenu).

Cette analyse nous a conduite à constituer trois grands ensembles : emploi au sens littéral, emploi concessif et emploi comme introducteur de séquence discursive<sup>20</sup>.

16. Ce qui est fréquent en ancien français (voir par ex. Buridant 2000 : 427-8) et dans une moindre mesure en moyen français.

17. On pourrait considérer que la proposition en *que* est en fonction de sujet.

18. Dans ces séquences, *voir/vrai* pourraient être des substantifs sujets, sans article (cette absence de déterminant est ordinaire pour les noms abstraits).

19. Nous donnons entre crochets la traduction de mots ou syntagmes dont le sens peut ne pas être clair. Dans quelques cas, nous proposons en note une traduction de l'ensemble de l'extrait.

20. Quelques occurrences posent des problèmes de classement : nous ne pourrions pas discuter ces cas ici.

### 3.2.1. *Il est vrai que* au sens littéral (confirmatif)

Le contenu introduit par *il est vrai que* reprend celui de  $pdv_1$ , qui est présent dans un discours antérieur, par exemple dans un discours direct attribué à l'allocutaire :

(6) 238. Boso : (...) car il m'est advis que Dieu ne refusera nulx hommes ne < ni > de soy il ne degettera < rejettera > quy entendre voudra bonnement a ce non « Jhesus », quy vault autant comme saulveur, qui nos salvos fecit in sanguine suo.

239. Anselme : *il est vrai que* Dieu nulx hommes ne repellera < repoussera > de soy ne < ni > estrangié < écarté > sera quy actendra ad ce non « Jhesus » par la forme et par la maniere que il s'apartient < il convient > mais<sup>21</sup> venront a la participacion de sa souverainne grace en ce monde... (Crapillet, c. 1450-1460, p. 253)<sup>22</sup>

Le contenu de  $pdv_1$  peut aussi correspondre à une vérité générale, un fait admis de tous, que le locuteur rappelle à des fins argumentatives :

(7) « Saches, roy, que celle puissance si excessive que tu as et en laquele tu te fyes, te doit estre suspecte et la dois doubter < redouter >. Car *il est vrai que* choses qui sont oultre mesure ne se peuvent < peuvent > bonnement gouverner ne conduire. Et ce que on ne peut bonnement gouverner ne conduire ne peut avoir duree, et n'est chose si puissante qu'i ne puisse perir. (...) » (Fillastre, c. 1472-1473, p. 170)

Le contexte des occurrences de ce type nous parait autoriser une lecture moderne de *il est vrai* : le locuteur cautionne le contenu de  $pdv_1$ , au nom du « réel »<sup>23</sup> : l'expression marque l'accord.

La séquence n'est pas figée : un adverbe ou un complément peut être antéposé au verbe (auquel cas le pronom *il* est postposé : *si est il voir/vrai que...*), un constituant peut s'insérer entre le verbe et *voir/vrai* (*il est bien voir/vrai que...*).

On peut considérer que *il est vrai* dans ce cas appartient pleinement au contenu asserté et fonctionne comme « recteur fort » ; mis sous négation, il permet de réfuter ; sous interrogation, de demander une confirmation :

(8) [Girflet voit, devant un autel, deux tombes, dont l'une est beaucoup plus somptueuse que l'autre.] Desus la tombe qui tant estoit merveilleuse et riche avoit lettres < une inscription > qui disoient : CI GIST LI ROIS ARTUS : QUI PAR SA VALEUR MIST EN SA SUBJECTION .XII. ROIAUMES. (...) et demora illuec < là > jusqu'au soir que li preudons < le saint homme > i vint qui servoit l'autel ; et quant li preudons fu venuz, Girflet li demande maintenant < aus-

21. Ce *mais* est réfutatif, il ne marque pas de changement d'orientation argumentative.

22. « Boso : (...) car il me semble que Dieu ne repoussera personne et ne rejettera pas celui qui acceptera de se tourner avec sincérité vers ce nom « Jésus », qui signifie sauveur (...). Anselme : *Il est vrai que* Dieu ne repoussera personne et que celui qui invoquera ce nom « Jésus » avec la forme et la manière qui convient ne sera pas écarté ; au contraire, tous ceux qui feront cela auront part à sa grâce souveraine en ce monde ».

23. Sur l'emploi de *il est voir* dans les textes de vulgarisation scientifique des XIII-XIV<sup>e</sup>s. voir Silvi (2003 : 438-445), qui considère que ces tours relèvent de « la rhétorique du neutre ».

sîtôt > : « Sire, *est il voirs que* ci gist li rois Artus ? – Oïl, biax amis, il i gist voirement (...) » (*Mort Artu*, 1230, p. 251)

Par ailleurs, *il est vrai* (sans proposition en *que*) peut avoir la même valeur confirmative, le pronom *il* étant alors anaphorique (cf. *supra* note 8) – par exemple dans un dialogue :

- (9) Anselme : Nous ne trouvons nulz qui soit par dessus tout quenques < ce que > n'est pas Dieu, fors que Dieu < sauf Dieu >.  
Boso : *Il est vray*.  
Anselme : Il s'ensuit dont < donc > que nulz ne peult faire satisfaction du pechié de l'omme se non Dieu. (Crapillet, c. 1450-1460, p. 212)

Il nous semble que la description donnée pour (6) et (7) peut convenir également pour certains cas où *il est vrai que p* est suivi (immédiatement ou non) d'un énoncé débutant par *mais* ou *toutefois*. Les occurrences en question<sup>24</sup> figurent dans des contextes où des indices (de types divers) explicitent l'attitude du locuteur vis-à-vis de *p* ; dans (10), il s'agit de l'incidente *je ne le veil pas nyer* (« je ne veux pas le nier ») et de l'adverbe *voirement* (« vraiment, assurément »), à l'intérieur de la proposition en *que* :

- (10) [Une jeune fille se plaint auprès du prévôt d'avoir été violée ; l'accusé se défend en affirmant qu'elle était consentante. Le prévôt expose à la jeune fille la défense de l'accusé, puis l'interroge.]  
– (...) Veez cy qu'il dit qu'il ne vous fist oncques force, mesmes avez esté consentant et pou près requerant de ce qu'il a fait. Et qu'il soit vray, vous mesmes adressastes et mistes son furon < furet > qui s'esbatoit a l'entour de vostre duyere < entrée > a voz deux mains ou a tout < avec > l'une, tout dedens la duyere de vostre connin (...) – Ha ! monseigneur le prevost, dist la fille plainctive, comment l'entendez vous ? *Il est vray*, je ne le veil pas nyer, *que* voirement je prins son furon et le boutay en ma duyere, mais pour quoy fut ce ? Par mon serement, monseigneur, il avoit la teste tant roidde et le museau tant dur, que je sçay tout de vray qu'il m'eust fait ung grant pertus, ou deux ou trois, ou ventre, si je ne l'eusse bien a haste bouté en celuy qui y estoit davantage ; et veez la pourquoy je le feiz. (CNN, 1456-1467, p. 161)

L'adverbe *bien* fait partie de ces indices explicitant la position du locuteur :

- (11) Il nous dist plusieurs raisons au contraire et se excusa sur aulcunes parolles que mons' de Ligny avoit dictes qu'on le devoit prendre quant il fut devers le roy à Pavye, et d'autres parolles que avoit dictes le cardinal, qui avoit tout le credit avecques le roy. *Il est bien vray que* plusieurs folles parolles avoient esté dictes (de qui que ce fust, je ne sçay) ; mais pour lors le roy avoit envye d'estre son amy. (Commynes, t. III, 1495-1498, p. 246)

de même que *car*, que ce connecteur figure devant *il est vrai que* (*car il est vrai que...*, *mais...*) ou après (*il est vrai que...*, *car... mais...*). Enfin, *il est vrai que p* peut être suivi d'un développement de même orientation argumentative que *p*, avant que n'intervienne l'énoncé débutant par un connecteur argumentatif.

24. Le plus souvent, dans les exemples concernés, pdv<sub>1</sub> est attribué à un ê-d identifiable dans le cotexte : l'allocutaire ou un tiers individuel.

Ainsi, dans les exemples de ce type, on a, en quelque sorte, deux mouvements, deux temps ; tout d'abord, le locuteur affirme la vérité d'un contenu (*il est vrai* fait donc partie du contenu affirmé) : il ne se contente pas d'en reconnaître la validité ; puis, dans un second temps, avec l'énoncé en *mais* ou *toutefois*, il apporte une restriction, en ce sens qu'il accepte l'orientation argumentative de l'énoncé qui suit *mais*, opposée à celle de *p*.

Nous ferions les mêmes commentaires pour les exemples comprenant *il est vrai* (sans *que*), *mais...*, le pronom *il* reprenant alors le contenu d'un pdv figurant à gauche :

- (12) Le Livre des Propriétés dit quod Francia glebam habet uberem arborum, vinearum, fructuum atque frugum fertilem ; hélas, *il est vray*, mais elle requiert labourage, et n'y a personne qui ose ou puist labourer, par la faute de ceux qui la deussent garder. (Juvénal des Ursins, 1440, p. 356)

### 3.2.2. *Il est vrai que concessif*

#### 3.2.2.1. *En corrélation avec mais argumentatif*

D'autres exemples<sup>25</sup> du type *il est vrai que... mais...* sont selon nous assez différents de ceux qui ont été cités dans la section précédente (ex. (10) et (11)) :  $l_0$  n'indique (ou ne rappelle) qu'il accepte pdv<sub>1</sub> que pour signaler que celui-ci n'a aucun poids dans son argumentation ; on a, comme dans le type précédent, un lien d'accord, mais cet accord est « faible » :

- (13) Je n'ay point dit ce de dessus pour seulement parler des suspicions de nostre roy, mais pour dire que la pascience qu'il a portée en ses passions, semblables de celles qu'il a fait porter aux autres ; je la reputte à pugnition que Nostre Seigneur luy a donné (...) et aussi affin que ceulx qui viendroyent après luy [après le roi Louis XI] fussent ung peu plus pyteux < compatissants > envers le peuple et moins aspres à pugnir qu'il n'avoit esté, combien que ne luy vueil donner charge < bien que je ne veuille pas l'accuser > ne < ni > dire de avoir veü < que j'aie vu > ung meilleur prince. *Il est vray qu'* il pressoit < accablait > ses subjectz, **mais** il n'eust point souffert que ung autre l'eust fait, ny privé < proche > ne < ni > estrange < étranger >. (Commynes, t. II, 1489-1491, p. 324)

Le contenu de pdv<sub>1</sub> (*il pressoit ses subjectz*) reprend un pdv (qui serait *il estoit aspres à pugnir*) présupposé par le segment *moins aspres à pugnir qu'il n'avoit esté* ; or, une telle reprise ne semble justifiée que par la restriction qui est apportée ensuite (*mais il n'eust point souffert...*) : dans les exemples de ce type, *il est vrai... mais* fonctionne comme marqueur de concession argumentative (Morel 1996 : 15-20).

#### 3.2.2.2. *En l'absence de mais*

La relation concessive s'établit avec un pdv introduit soit à droite (pdv<sub>D</sub>), soit à gauche (pdv<sub>G</sub>).

25. Dans ces exemples pdv<sub>1</sub> a le plus souvent pour source soit le locuteur, soit un tiers collectif.

a) La relation concessive s'établit avec un pdv introduit à droite

En l'absence de *mais*, *il est vrai* peut avoir le même rôle que dans l'exemple (13) (cependant dans l'extrait suivant *aussi* prend une valeur argumentative : « en tout état de cause », « quoi qu'il en soit ») :

- (14) *Vouldroit-l'on dire que ce roy ne souffroit, qui ainsi s'enfermoyt et se faisoit garder, qui estoit en peur de ses enfans et de tous ses prochains parentz (...) et s'enchesnoit < s'enchainait > de si estranges chesnes < chaines > et closures ? Il est vray que le lieu estoit plus grand que d'une prison commune : aussi estoit-il [= le roi] plus grant que prisonniers communs. L'on pourroit dire que d'autres ont esté plus suspessonneux que luy. Ce n'a pas esté de mon temps... (Commynes, t. II, 1489-1491, p. 323)<sup>26</sup>*

Nous proposons l'analyse suivante de (14) :

- la question rhétorique (*Vouldroit l'on dire... ?*) introduit un pdv<sub>0</sub> dont la source est *on*<sup>27</sup> et le contenu, *p* : *ce roy ne souffroit* ; or, l'orientation argumentative de l'ensemble du chapitre où se trouve ce passage, et ici le fait même que *p* soit ainsi présenté – dans un pdv attribué à un *on* – laisse entendre que *l*<sub>0</sub> ne tient pas *p* pour vrai ;
- pdv<sub>1</sub> (correspondant à : *le lieu estoit plus grand que d'une prison commune*) présente la même orientation argumentative que pdv<sub>0</sub> : le lieu où s'enferme le roi est plus grand qu'une prison ordinaire ; de pdv<sub>1</sub>, on peut tirer la conclusion que sa souffrance n'était pas aussi grande que celle des vrais prisonniers ;
- mais ce qui suit, pdv<sub>D</sub> (*aussi estoit il plus grant que prisonniers communs*) – dont la source est cette fois *l*<sub>0</sub> – a une orientation argumentative opposée à pdv<sub>0</sub> et pdv<sub>1</sub> : *l*<sub>0</sub>, sans remettre en cause la vérité de pdv<sub>1</sub>, n'accepte pas pdv<sub>1</sub> comme une objection valable pour la conclusion qu'il suggère : « le roi a souffert » (il est normal qu'il ait vécu dans une « prison » plus grande que celles des autres prisonniers, puisqu'il était le roi : cela n'a aucune incidence sur la souffrance qu'il a dû ressentir).

b) La relation concessive s'établit avec un pdv introduit à gauche

- (15) *Et ainsi ceste armée s'appresta de la part d'Allemagne, qui fut merueilleusement grande, et tant qu'il est presque increable < incroyable >. Car tous les princes d'Allemagne, tant temporelz que spirituelz, et les evesques y eurent gens, et toutes les communaultéz, et en grant nombre. Il me fut dit que l'evesque de Munstre, qui n'est point des grans, y mena six mil hommes de pied, quatorze cens hommes de cheval et xij<sup>e</sup> charriotz, et tous vestuz de vert. Il est vray que son evesché est près de Nuz. L'empereur mist*

26. « Voudrait-on dire que ce roi ne souffrait pas, lui qui s'enfermait ainsi et se faisait garder, qui avait peur de ses enfants et de tous ses proches parents (...) et s'enchainait de si terribles chaines ? Il est vrai que le lieu [où il vivait enfermé] était plus grand qu'une prison ordinaire ; quoi qu'il en soit, il était plus grand que les prisonniers ordinaires. On pourrait dire que d'autres ont été plus soupçonneux que lui. Cela ne s'est pas vu de mon temps... »

27. Il s'agit ici d'un *on* « polyphonique », « vrai collectif où les membres se distinguent en tant qu'individus susceptibles de prendre la parole » (Nølke *e.a.* 2004 : 39)

bien sept moys à faire l'armée, et, au bout du terme, se vint loger à demye lieue près du duc de Bourgogne. (Commynes, t. II, 1489-1491, p. 13)

La phrase qui précède *il est vrai* rapporte des propos concernant la contribution d'un évêque à l'armée de l'empereur ; du pdv véhiculé par la complétive de *Il me fut dit que*, pdv<sub>G</sub> (*l'evesque de Munstre y mena six mil hommes de pied...*), on peut tirer la conclusion que cet évêque s'est montré particulièrement dévoué envers l'empereur, puisqu'il « n'est point des grans ». Dans la phrase qui suit, *il est vray que...*, pdv<sub>1</sub> rappelle un fait qu'on peut supposer connu de tous (la situation géographique de l'évêché par rapport à l'endroit où les troupes doivent se rassembler, Nuz) – donc attribuable à une source autre que I<sub>0</sub> ; pdv<sub>1</sub> semble suggérer qu'il n'y a pas lieu de s'étonner outre mesure de la contribution de l'évêque : cela n'était guère difficile pour lui en raison de la situation de son évêché. Pdv<sub>1</sub> s'oppose donc, du point de vue argumentatif, à pdv<sub>G</sub>. Toutefois, le fait même que la proximité de l'évêché (pdv<sub>1</sub>) ne soit suggérée que comme une parenthèse laisse penser que I<sub>0</sub> accorde peu de poids à cet argument<sup>28</sup>.

Même si la structure de surface est inchangée, on fera l'hypothèse que *il est vrai que* annonceur d'une structure concessive – exemple (13), voire (14), où l'on peut considérer que *il est vrai que* est en corrélation avec *aussi* – ou concessif en lui-même – exemple (15) – n'appartient pas au contenu asserté ; son rôle consiste à commenter l'énoncé : il indique que pdv<sub>1</sub> est vrai pour I<sub>0</sub> mais que le locuteur ne lui accorde aucun poids dans son argumentation<sup>29</sup>.

### 3.2.3. *Il est vrai que* introducteur de séquence discursive

Le troisième type d'emploi est inconnu du français contemporain : *il est vrai que* introduit une séquence discursive. Ce type se rencontre tant dans le dialogue que dans la narration.

En situation de dialogue, *il est vrai que* s'insère fréquemment dans le schéma suivant : un protagoniste A demande à B une explication ; la réponse de B débute par une phrase à verbe de communication annonçant l'explication à venir, puis arrive l'explication elle-même (consistant le plus souvent en un récit de faits passés), introduite par *il est vrai que*. Ainsi en (16) :

- (16) « Et qui vous amaine en ce país ? dist il, après plusieurs et diverses devises. – Je le vous diray, mon compaignon et mon amy. **Il est vray que** le curé de nostre vile est trespasé ; si vien vers vous pour, par vostre bon moien < intermédiaire >, parvenir a son benefice. (...) » (CNN, 1456-1467, p. 286)

*Il est vrai que* peut aussi se trouver au tout début d'une réplique – sans phrase d'annonce –, en réponse à une question ; ce schéma est cependant plus rare :

28. Voici le commentaire de Benoit-Barnet (2004 : 59) pour des exemples comparables du français contemporain : « le locuteur, en **mettant** lui-même **en scène** l'objection imaginaire P, s'en défend : il indique qu'il l'a prise en considération mais qu'elle ne lui a pas paru suffisamment pertinente pour qu'il renonce à énoncer (...) E1 [l'énoncé qui précède *il est vrai que P*] » (gras de l'auteur).

29. On notera qu'aucune insertion (*bien, si...*) n'est attestée dans les exemples interprétables de la même manière que (13), (14) et (15).

- (17) Et Ferragus [un Sarrasin] luy demanda quelle foy il tenoit. Roland respond : « Je tiens la foy crestienne et suis crestien par le vouloir de Dieu. » Ferragus dist : « Quoy est celle foy crestienne, et qui l' a donnee ? » Pour quoy Roland respond : « *Il est vray que*, après que Dieu eut fait le ciel et la terre par sa puissance divine et qu' il fist nostre premier pere Adam, qui fut desobeissant a ses commandemens, le monde estoit jugié en terre sans avoir beatitude ne felicité. Et après long temps, le filz de Dieu (...) » (Bagnyon, c. 1465-1470, p. 196)

Dans la narration, la séquence inaugurée par *il est vrai que* est également le plus souvent précédée d'une phrase d'annonce semblable à celles que l'on trouve en discours direct, mais *il est vrai que* peut aussi se trouver au début absolu d'un récit, par exemple au début d'une nouvelle (insérée dans un recueil) :

- (18) LA SOIXANTE IIII<sup>e</sup> NOUVELLE, PAR MESSIRE MICHault DE CHA[U]GY  
*Il est bien vray que* nagueres, en ung lieu de ce pays que je ne puis nommer, et pour cause < pour des motifs évidents > mais au fort < en fin de compte > qui le scet < sait > si s'en taise, comme je fays, avoit ung maistre curé qui faisoit rage de confesser ses parrochiennes < paroissiennes >. De fait, il n'en eschappoit pas une qui ne passast par la... (CNN, 1456-1467, p. 402)

À priori, on peut voir dans ces emplois de *il est vrai que* une insistance sur la véracité de ce qui suit : dans la narration, *il est vrai* peut ainsi être mis en relation avec les autres expressions, plus anciennes, par lesquelles le narrateur revendique la véracité de son récit<sup>30</sup>. Les variantes *il est vrai comme l'évangile que* et *il est bien vrai que*, relevées en tête de nouvelles dans les CNN (p. 201 et 402), tendent à confirmer cette hypothèse. Toutefois, lorsqu'elle introduit un récit de faits passés (dans un discours direct ou dans la narration), cette expression peut par ailleurs être rapprochée d'une autre formule introductrice, *il avint*<sup>31</sup> : l'une et l'autre permettent d'introduire l'ancrage spatio-temporel de l'histoire ainsi que les protagonistes<sup>32</sup> ; on peut donc considérer que *il est vrai* a, comme (*il*) *avint*, une « fonction thétiq ue » (Maillard 1985 : 73), consistant à introduire « un nouveau constituant discursif qui peut devenir le thème de l'énoncé par la suite » (*ibid.*, p. 68) ; en (18), ce nouveau constituant est le protagoniste principal de la nouvelle (« ung maistre curé qui faisoit rage de confesser ses parrochiennes ») ; mais *il est vrai* peut aussi introduire un évènement : en (16), la mort du curé, en (17), la condamnation consécutive au péché originel (« après que Dieu eut fait le ciel et la terre (...) le monde estoit jugié en terre sans avoir beatitude ne felicité »).

30. Par ex. *si vos dirai verité*, ou *c'est chose voire, c'est la voire* (« c'est la vérité »). En tête de nouvelle, *il est vrai* rappelle le « contrat », le « protocole implicitement établi entre le narrateur et son public » (Pérouse 1990 : 93), selon lequel le narrateur exposera des faits « vrais », des histoires qui se sont véritablement produites.

31. De fait, le français médiéval ne distingue pas encore clairement « vrai » et « réel » : l'adjectif, *réel*, qui est attesté pour la première fois fin XIII<sup>e</sup> s., ne sera employé dans son sens moderne qu'au XIV<sup>e</sup> s. (Marchello-Nizia 1997 : 131-133) ; cf. par ex. :

Or si vos ai dite *la verité* de ce que vos me demandez einsi come *ele avint*. (*Queste*, vers 1220, p. 86-87)

32. *Il est voir/il est vrai* alterne avec *il avint* aussi bien dans les récits rétrospectifs des romans arthuriens (Baumgartner 2005 : 40) qu'en tête de nouvelle.

Au regard de notre grille d'analyse, on observe que :

- du point de vue argumentatif, l'énoncé qui suit *il est vrai que p* enchaine sur pdv<sub>1</sub> (voir notamment ex. (16) : *si vien vers vous... « aussi/donc je viens vous trouver... »*);
- du point de vue aléthique, notre lecture moderne nous conduit à penser que la validation se fait au nom du « réel », mais, à la vérité, nous ne voyons pas quels indices pourraient confirmer cette intuition ;
- du point de vue évidentiel, nous doutons que *il est vrai que* soit comparable dans ces exemples à la séquence du français contemporain : en (17), on ne peut savoir si le locuteur présente au Sarrasin qui l'interroge la chute d'Adam et Eve comme une reprise à un autre discours ou non, mais en (16), il serait étrange que l'information fournie à la demande de l'allocataire soit montrée comme provenant d'un autre discours (il semble clair, d'après ce qui précède dans le récit, que l'information est nouvelle pour l'allocataire, qui vit désormais loin de sa ville d'origine et n'a donc pas pu apprendre la mort du curé). L'exemple (19) va dans le même sens : il s'agit d'un passage où Echo révèle à Narcisse qu'elle l'aime ; cet aveu est introduit par *il est vrai que*, mais on imaginerait mal que ce contenu puisse être présenté comme provenant d'une source autre que le locuteur :

(19) NARCISSUS

Je ne sçay quel moyen penser  
De vostre mal. Dictes le moy,  
S'il vous plaist, et en bonne foy  
Je vous promet de le seller < taire > (...)

ECHO

Helas ! mon amy debonnaire,  
Vous estes le seul medecin,  
Pour mectre ma douleur a fin.  
Et, pour Dieu, qu'il soit bien secret !  
Pour tant que je vous sçay discret  
Et saige, je le vous diray :  
Mon amy joieux, *il est vray*  
*Que* vostre excellente beaulté,  
Douceur et gracieuseté  
Ont mis l'amoureuse estincelle  
En mon cuer, qui point ne se selle,  
Car le semblant n'en peut mentir.  
Pour Dieu, vueillez vous consentir,  
En gardant touzjours mon honneur,  
Que vous soiez mon seul seigneur  
En amours, et moy vostre amie ! (*Narcissus*, p. 1426, p. 297)

- en ce qui concerne le statut énonciatif de *il est vrai que*, la fonction « thé-  
tique » que nous pensons pouvoir lui attribuer parait exclure un statut de com-  
mentaire ; on ajoutera qu'il est impossible d'avoir – avec un rôle comparable –  
une séquence sans *que*.

### 3.3. Bilan des emplois en français médiéval

Du point de vue chronologique, l'emploi au sens littéral est, comme on pouvait s'y attendre, le plus ancien (les deux exemples du XII<sup>e</sup>s. sont de ce type) ; en revanche, l'emploi concessif est tardif (fin XV<sup>e</sup>s. dans notre corpus). Quant à *il est vrai que* introducteur, c'est dans des romans arthuriens en prose qu'on en trouve les premières attestations (début XIII<sup>e</sup>s.) ; *il est vrai que*<sup>33</sup> y introduit notamment les récits rétrospectifs des ermites chargés d'éclairer les chevaliers sur le sens des aventures qu'ils vivent (voir Baumgartner 2005) ; à partir de là, *il est vrai que* est devenu une formule apte à introduire quelque récit que ce soit, par exemple une nouvelle.

Si l'emploi concessif est dérivé du sens littéral, il n'en est pas de même pour cet emploi d'introducteur : en effet, dans un certain nombre de cas, il semble que  $pdv_1$  ne soit pas attribuable à un ê-d autre que  $l_0$  (c'est particulièrement net dans l'exemple (19)).

Nous avons donc affaire à une séquence polysémique.

– Dans l'une de ses acceptions,  $pdv_1$  a une source autre que  $l_0$ . Soit  $l_0$  affirme la vérité d'un contenu repris à un  $pdv_1$  dont il n'est pas la source (*il est vrai que* confirmatif), soit  $l_0$  ne mentionne  $pdv_1$  que pour indiquer qu'il n'accepte pas les conclusions qu'on peut en tirer. Dans ce dernier cas, la séquence se fige (l'insertion d'un constituant est exclue) et change de statut syntaxique (*il est vrai que* concessif apparaît comme un commentaire du locuteur). Il se trouve que ces deux interprétations (confirmative et concessive) sont également possibles pour certaines occurrences de la séquence sans *il*, *voir/vrai est que*<sup>34</sup> ; toutefois, on ne peut pas établir avec certitude qu'il existe un lien syntaxique entre les deux constructions (voir *supra*, 3.1.).

– Dans l'autre acception, *il est vrai que* est un introducteur de séquence discursive. Ici encore, on observe que la séquence commute avec *voir/vrai est que* ; cependant, les deux séquences, avec ou sans *il*, se prêtent à des analyses tout à fait différentes, tant du point de vue syntaxique que du point de vue informatif<sup>35</sup> : *il est voir/vrai que* apparaît comme une construction impersonnelle – l'énoncé est donc entièrement rhématique – qui a une « fonction thétiqque » (voir *supra*, 3.2.3.) ; *voir/vrai est que* peut s'analyser, du point de vue syntaxique, soit en sujet + verbe + attribut, soit en attribut + verbe + sujet (proposition par *que*) et, du point de vue informatif, en thème + rhème ; le thème (représenté par *voir/vrai*) est clairement tiré de ce qui précède chaque fois que l'expression est précédée d'une phrase d'annonce telle que *si vos an dirai la vérité* :

- (20) ... celle (...) l'araisonna < parla > tant et prescha que plus ne se peust ou volu celer ; anchois < au contraire > luy qui bien veoit la beaulté, la leaulté < loyauté > et bonne volenté de la contesse sa femme qui luy enquerroit < l'interrogeait > par bonne intencion et pour appaisier son courage < cœur > luy

33. Au XIII<sup>e</sup>s. et encore au début du siècle suivant, exclusivement sous la forme *il est voirs que*.

34. *Voir est* concessif, avec ou sans *mais*, est d'ailleurs attesté dès le XII<sup>e</sup>s.

35. Par ailleurs, seule la séquence sans *il* est attestée au passé simple (*voirs fu que...*).

respondy : « Par Dieu, ma dame, quant vous m'enforchiez < me poussez > de dire la cause de mon penser et que vostre plaisir est de le savoir, je vous en diray toute la verité : *vray est que* je pensoye a une chose laquelle je feray et deusse morir < dussé-je mourir > en la paine (...) » (*Artois*, c. 1463-1467, p. 23-24)

De même, en tête de nouvelle, nous retrouvons cette structure thème + rhème, la vérité étant ce que le narrateur est censé exposer dans son récit, conformément à ce qui a été annoncé dans le prologue du recueil. Quelle que soit la forme de l'expression,  $pdv_1$  est vrai pour  $l_0$  mais l'expression n'a pas pour rôle de marquer la position argumentative de  $l_0$ .

## CONCLUSION

Notre objectif n'était pas ici de discuter de la notion de prise en charge mais de l'utiliser dans la description d'une séquence attestée en français médiéval dont l'un des constituants – le lexème *voir/vrai* – est en rapport direct avec cette notion, conçue en termes de vérité ; ainsi définie, la prise en charge ne fournit cependant qu'un des aspects de la façon dont  $l_0$  montre un contenu ; deux autres plans permettent de déterminer de façon complète la position de  $l_0$  : le plan évidentiel et le plan argumentatif.

Cet appareil notionnel nous a permis de rendre compte de deux des emplois de la séquence étudiée et d'envisager le « passage » de l'un à l'autre (voir *supra*, 2.2.) ; le troisième emploi, qui a disparu en français contemporain – *il est vrai que* introducteur – ne présente en revanche qu'assez peu de ressemblance avec les deux autres.

La prise en compte du statut énonciatif nous a paru également importante : dans ses emplois confirmatifs (et sans doute, comme introducteur), la séquence appartient au contenu asserté ; en revanche, dans son emploi concessif, *il est vrai* commente le contenu asserté, et apparaît comme un *marqueur* de la position du locuteur (cette position consistant en une prise en charge d'un pdv qui est attribué à un ê-d autre que  $l_0$  et auquel  $l_0$  accorde peu de poids dans son argumentation) : le contenu figurant derrière *que* fournit le contenu principal de l'énoncé. Malgré la présence du lexème *vrai* qui renvoie au niveau aléthique, il nous semble que ce marqueur concessif n'est pas spécifiquement un marqueur aléthique en ce sens que les valeurs concernant les deux autres paramètres, évidentiel et argumentatif, sont également fixes (alors que dans d'autres cas<sup>36</sup>, l'une seulement de ces valeurs est fixe) : *il est vrai que* marque globalement la position du locuteur vis-à-vis de  $pdv_1$ , tant du point de vue aléthique que du point de vue évidentiel et argumentatif.

36. Par ex. *devoir* épistémique, qui est selon Dendale (1994) « un marqueur d'évidentialité, de type *inférentiel* » : sa valeur épistémique, instable, étant « une *conséquence* de son caractère inférentiel » (Dendale & Coltier 2003 : 121, italiques des auteurs).

## Références

- ANSCOMBRE, J.-C., 1981, « Marqueurs et hypermarqueurs de dérivation illocutoire : notions et problèmes », *Cahiers de linguistique française*, 3, p. 75-124.
- BAUMGARTNER, E., 2005, « *Voirs fu* – ou comment composer du passé », in GINGRAS, F. e.a. (éds), « Furent les merveilles prueves et les aventures trueves », *Hommage à Francis Dubost*, Paris, Champion, p. 33-48.
- BENOIT-BARNET, M.-P., 2004, « A propos de *c'est vrai que* », in CHAUVIN-VILENO, A. e.a. (éds), *Le vif du sujet. Texte, lecture, interprétation*, Besançon, Presses de l'Université de Franche Comté, p. 45-60.
- BERRENDONNER, A., 1987, « La Logique du soupçon », in *Pensée naturelle, logique et langage. Hommage à J.-B. Grize*, Neuchâtel, Université de Neuchâtel, p. 287-297.
- BLANCHE-BENVÉNISTE, C., 1989, « Constructions verbales "en incise" et rection faible des verbes », *Recherches sur le français parlé*, 9, p. 53-73.
- BFM - Base de Français Médiéval [En ligne]. Lyon : UMR ICAR/ENS-LSH, 2005, < <http://bfm.ens-lsh.fr> >.
- BURIDANT, C., 2000, *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Paris, SEDES.
- DENDALE, P., 1994, « Devoir : marqueur modal ou évidentiel ? », *Langue française*, 102, p. 24-40.
- DENDALE, P., & COLTIER, D., 2005, « La notion de prise en charge ou de responsabilité dans la théorie scandinave de la polyphonie linguistique », in BRES, J. e.a. (éds), *Dialogisme et polyphonie. Approches linguistiques*, Bruxelles, De Boeck/Duculot, p. 125-140.
- Dictionnaire du moyen français*, ATILF, < <http://atilf.atilf.fr/dmf.htm> >.
- Frantext, ATILF, < <http://www.frantext.fr> >.
- FOURNIER, N., 2002, *Grammaire du français classique*, Paris, Belin.
- MAILLARD, M., 1985, « L'impersonnel français de "il" à "ça" », in CHOICHEYRAS, J. e.a., *Autour de l'impersonnel*, Grenoble, ELLUG, p. 63-118.
- MARCHELLO-NIZIA, C., 1997, « Evolution de la langue et représentations sémantiques : du "subjectif" à l'"objectif" en français », in FUCHS, C. & ROBERT, S. (éds), *Diversité des langues et représentations cognitives*, Gap/Paris, Ophrys, p. 119-133.
- MOIGNET, G., 1981, *Systématique de la langue française*, Paris, Klincksieck.
- MOREL, A., 1996, *La concession en français*, Gap/Paris, Ophrys.
- NØLKE, H., 1994, *Linguistique modulaire : de la forme au sens*, Louvain/Paris, Peeters.
- NØLKE, H. e.a. 2004, *ScaPoLine. La théorie scandinave de la polyphonie linguistique*, Paris, Kimé.
- PEROUSE, G. A., 1990, « Des nouvelles "vraies comme Evangile" », in ALLUIN, B. & SUARD, F. (éds), *La Nouvelle : définitions, transformations*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires de Lille.
- RODRIGUEZ SOMOLINOS, A., 1995, « Certes, voire : l'évolution sémantique de deux marqueurs assertifs de l'ancien français », *Linx*, 32, p. 51-76.
- SILVI, C., 2003, *Science médiévale et vérité. Etude linguistique de l'expression du vrai dans le discours scientifique en langue vulgaire*, Paris, Champion.

## TEXTES DE FRANÇAIS MÉDIÉVAL CITÉS

### Ancien français

Mort Artu (1230)

*La mort le roi Artu, roman du XIII<sup>e</sup> s.*, FRAPPIER, J., (éd), 1964, Genève/Paris, Droz/Minard.

Queste (v. 1220)

*La queste del saint graal*, PAUPHILET, A., (éd), Paris, Champion.

### Moyen français

Artois (c. 1463-1467)

*Le roman du comte d'Artois*, SEIGNEURET, J.-C., (éd), 1966, Genève, Droz.

BAGNYON (c. 1465-1470)

Jean BAGNYON, *L'Histoire de Charlemagne*, KELLER, H.-E. (éd), 1992, Genève, Droz.

Bueil (1461-1466)

Jean DE BUEIL, *Le Jouvencel*, Texte établi et annoté par LECESTRE, L., 1887, Paris, Renouard, t. I.

CNN (1456-1467)

Les cent nouvelles nouvelles, SWEETSER, F. P., (éd), 1966, Genève, Droz.

Commynes t. II (1489-1491), t. III (1495-1498)

Philippe DE COMMYNES, *Mémoires*, CALMETTE, J. (éd), 1924-1925, Paris, Les Belles Lettres, 3 vol.

Crapillet (c. 1450-1460)

Pierre CRAPILLET, Le « Cur Deus homo » d'Anselme de Canterbury et le « De arrha animae » d'Hugues de Saint-Victor, traduits pour Philippe le Bon, BULTOT, R. & HASENOHR, G., (éds), 1984, Louvain-la-Neuve, Institut d'études médiévales de l'Université catholique de Louvain.

Fillastre (c. 1472-1473)

Guillaume FILLASTRE, Le Traittié de Conseil, HÄYRYNEN, H., (éd), 1994, University of Jyväskylä.

Juvénal des Ursins (1440)

Jean JUVÉNAL DES URSINS, Loquar in tribulacione, dans *Ecrits politiques*, t. I, LEWIS, P. S. (éd), 1978, Paris, Klincksieck.

Narcissus (p. 1426)

Das mittelfranzösische Narcissusspiel, HILKA, A., (éd), 1936, *Zeitschrift für Romanische Philologie*, 56, p. 282-318.